

Les enjeux méthodologiques de la construction de l'économie comme forme sociale

Paul Sabourin

Volume 13, numéro 3, 1989

Méthodologies et univers de recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015098ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015098ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sabourin, P. (1989). Les enjeux méthodologiques de la construction de l'économie comme forme sociale. *Anthropologie et Sociétés*, 13(3), 99–118.
<https://doi.org/10.7202/015098ar>

Résumé de l'article

Les enjeux méthodologiques de la construction de l'économie comme forme sociale

Devant la proposition de synthèse de la sociologie économique et des sciences économiques, l'auteur prend le parti de différencier les formes de connaissance de l'économie. Il est possible d'esquisser une autre voie, qui envisage dans le même cadre social l'économie comme forme de connaissance et comme forme sociale. Afin de montrer l'intérêt d'une telle approche, l'auteur procède à la description et à l'analyse économique et sociologique de l'économie francophone au Québec. Il en ressort que si la mesure économique permet de saisir l'inadéquation de l'économie francophone à la forme concurrentielle, l'analyse sociologique met en lumière la transformation même des formes sociales dominantes de production : la transition de l'économie francophone.

LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE COMME FORME SOCIALE

Paul Sabourin



[...] l'homme vit dans plusieurs mondes, dont chacun a sa propre clé, l'homme ne pouvant passer d'un monde à l'autre sans cette clé, autrement dit sans changer d'intentionnalité et de mode correspondant d'appropriation de la réalité.

Karel Kosik

Le bilan dressé récemment par Richard Swedberg de la connaissance économique savante et, plus particulièrement, de ce qui pourrait être regroupé sous les termes de sociologie économique confirme la diversité actuelle des démarches, mais aussi l'étendue des remises en question des objets, des méthodes et des explications propres à ces divers savoirs sur l'économie. Le contexte actuel, où les frontières entre sociologie économique et sciences économiques semblent de plus en plus floues, serait propice, selon cet auteur, à l'intégration des acquis essentiellement empiriques de la première aux acquis théoriques des secondes, comme l'envisagent les nouvelles perspectives de l'« economic sociology » en voie de constitution (Swedberg 1987 : 127).

Le résultat de recherches sur l'économie francophone au Québec nous mène vers une orientation fort différente, voire contraire à cette proposition. Il n'existe pas, selon nous, de voie synthèse, de troisième voie¹ entre la sociologie de l'économie et la science économique. Plus encore, l'un des problèmes majeurs qui marque le développement d'une sociologie de l'économie vient du fait qu'on a tenté de structurer cette discipline en procédant du savoir économique sans s'interroger sur sa constitution sociale. Le statut essentiellement empirique conféré aux travaux en sociologie économique témoignerait ainsi de l'absence de construction de l'économie comme objet sociologique (*ibidem*). La conjoncture du développement de la connaissance économique peut donc être analysée d'une autre façon, comme le soulignait récemment M. Rioux, celle de l'opposition entre les deux disciplines :

1. Nous empruntons le terme à J.C. Gardin (1988) qui pose l'ambiguïté des sciences humaines à vouloir conjuguer une connaissance interprétative, voire morale, du social à une conception « scientifique » des sciences humaines sans les différencier.

On a souvent dit que la société capitaliste c'est l'avènement de l'économie ; c'est vrai de deux façons : dans la société réelle, l'économie devient la sphère privilégiée d'activité, s'autonomise et envahit toutes les autres ; au niveau du savoir, l'économie politique, ou mieux la science économique devient une science naturelle et devient le parangon pour le reste des sciences de l'homme [...] C'est cette double autonomisation que devra attaquer toute théorie et sociologie critiques.

Rioux 1984 : 17

La dominance des catégories de l'économie comme mode de représentation du social ont conduit de nombreux auteurs², tant anthropologues que sociologues, à critiquer l'économisme implicite des analyses du capital comme rapport social : que ce soit, à titre d'exemple, la distinction entre infrastructure et superstructure (Godelier 1966, 1974, 1984) ou plus généralement la détermination du développement et de la société par des facteurs économiques (Kosik 1978, Habermas 1985), la construction économique de la valeur et du capital (Denis 1980, Deleplace 1979, Henry 1976, Gorz 1988, Palloix 1977, De Vroey 1985, Aglietta et Orlean 1982) et les théories de la dépendance fondées sur cette conception économique de la valeur (Latouche 1986, Lipietz 1985).

De la différenciation des formes de connaissance économique

À la perspective d'une synthèse entre sociologie et science économique, nous voudrions dans cet article, qui se veut aussi programmatique, plaider non pas tant pour une opposition des savoirs sur l'économie que pour une différenciation de ces formes de connaissance, qu'il est possible d'opérer en approfondissant l'analyse sociologique de la connaissance économique. Ceci nécessite en effet de considérer dans le même cadre d'analyse l'économie comme forme de connaissance et comme force sociale, car les transformations des économies et des sociétés sont marquées aussi par des ruptures de la connaissance économique savante. La conjoncture actuelle en fait bien état : la proposition d'une nouvelle forme de connaissance économique n'est pas sans liens avec les transformations importantes des économies nationales et de l'ordre économique international amorcées dans les années 70 et qui s'accroissent depuis les années 80. L'époque est à « l'heure des doutes et des interrogations » sur la valeur des discours économiques, nous dit A. Lipietz (1985 : 5).

L'élaboration d'un tel cadre d'analyse est particulièrement ardue. Elle oblige à considérer simultanément plusieurs niveaux d'analyse : celui d'une sociologie de la connaissance économique et celui d'une sociologie des pratiques économiques. Elle amène à tenir compte à la fois des réflexions sur les conditions sociales du travail sociologique et de celles de nature épistémologique et méthodologique sur les possibilités de développement d'une dialectique interne aux sciences sociales (Granger 1960, 1979, 1988). La problématique méthodologique de la construction de l'objet économique serait ainsi représentative des enjeux actuels d'une méthodologie générale en sociologie (Houle 1982).

2. Voir l'énumération de ces travaux critiques de la vision économique faite par F. Braudel (1979, I : 9) ou bien, plus récemment, la remise en question radicale de ce point de vue par I. Wallerstein (1985 : 95-108) sur la base d'une critique de la notion de progrès.

La transition comme cadre social d'analyse

En considérant dans le même temps la description et l'analyse de l'économie francophone de l'économiste André Raynauld (1974) et celles que nous avons faites des pratiques économiques des francophones à partir de l'entreprise Forano inc., nous voudrions montrer l'intérêt d'un cadre d'analyse plus général, sur lequel pourrait s'appuyer une problématique méthodologique de la construction de l'économie comme forme sociale. Ce cadre d'analyse, considérant connaissance et économie, serait celui d'une problématique de la transition.

L'inventaire de l'économie francophone d'A. Raynauld repose sur des données recueillies en 1958-1959 et qui ne furent publiées qu'en 1974. Il constitue le premier inventaire dont la méthodologie respecte les canons de la statistique. Il s'avère d'autant plus intéressant pour notre propre analyse qu'il est, en quelque sorte, le précurseur d'une de ces troisièmes voies qui combinerait modèle économique et variable sociologique. Ce modèle d'analyse économique de la structure industrielle québécoise introduit une variable « sociologique » : l'ethnicité. Cette tradition de mesure de la taille économique des francophones est celle d'économistes qui durent réviser leurs outils méthodologiques pour constituer comme objet d'étude l'économie francophone au Québec³.

La mesure économique de la différence

Le développement de l'économie francophone diffère de celui de l'économie canadienne-anglaise. À l'échelle de la mesure économique, cette différence⁴ fut interprétée tantôt comme une infériorité tantôt comme une supériorité par ceux qui considéraient « le peuple canadien-français spiritualiste » (Dumont 1974). Sur le plan des explications du développement économique, elle donna lieu, entre autres, aux thèses multiples de l'infériorité économique des Canadiens français (Montpetit 1921), du retard de la croissance industrielle de l'économie québécoise (Raynauld 1969), de l'irrationalité économique des Canadiens français (Taylor 1969), et plus récemment, à la mise en évidence de la sujétion économique des francophones (Fournier 1978, Niosi 1978, Sales 1979). Or, ces explications reposent sur les statistiques économiques, une mesure⁵ qui fut particulièrement difficile à établir, puisque les statistiques canadiennes du gouvernement fédéral ne discriminaient pas du point de vue ethnique la propriété au Canada.

La statistique, pour reprendre les termes de L. Thévenot, est une combinaison d'opérations techniques indissociables « d'opérations qui, bien que

3. G. Paquet (1985 : 374) note dans son bilan de la science économique québécoise le caractère pluriel de la science économique au Québec, formée de plusieurs écoles « épistémologiquement repérables ».

4. La « différence ne signifie nullement inégalité puisque l'inégalité est une différence le long d'une même échelle de valeur » (Dockes et Rosier 1988 : 17). Nous donnons la même acception au terme de différence.

5. Il s'agit bien d'une mesure puisqu'il y a quantification des valeurs monétaires des transactions, prises dans l'opération de mesure comme une évaluation non pas d'une qualité mais d'une quantité de valeur : la mesure économique suppose donc une conception quantitative de la valeur fondée sur le prix. Voir à ce sujet Dostaler et Lagueux (1985).

s'exprimant dans d'autres registres (moral, social ou économique), constituent aussi des formes d'équivalence entre personnes » (1987 : 36). C'est ainsi que, publiant la première description statistique de la propriété francophone dans l'économie québécoise à partir d'une enquête-sondage de son propre cru, l'économiste André Raynauld expliquera qu'il ne pouvait fonder sa démarche dans le cadre d'une analyse économique, insistant sur la nature même de la forme économique prévalant jusqu'alors dans les statistiques :

L'analyse économique orthodoxe n'offre aucun fondement à une étude sur la propriété ou le contrôle des entreprises. Du point de vue économique traditionnel, l'origine ethnique des propriétaires de capitaux ou des membres des conseils d'administration ne fournit aucune indication utile. Elle n'explique rien. Le capital est censé se diriger là où les rendements sont les plus élevés et les rendements sont à leur tour, par hypothèse, indépendants de l'origine ou de la langue des propriétaires. On est censé trouver dans toutes les sociétés, suivant une distribution plus ou moins normale, des entrepreneurs plus efficaces et des entrepreneurs moins efficaces, et les bons entrepreneurs chassent les mauvais.

Raynauld 1974 : 10

La forme sociale de ces statistiques peut être mise au jour par l'analyse de l'équivalence et de la grandeur qu'elles traduisent, comme l'ont montré Boltanski et Thévenot (1987) dans leurs travaux sur la valeur. La valeur monétaire est l'équivalence posée entre les individus. L'économie comme grandeur, reposant sur cette équivalence, suppose que « le lien social *est* fondé sur un penchant à l'échange pour son propre intérêt » (Boltanski et Thévenot 1987 : 21; nous soulignons). La grandeur économique est donc une mesure du point de vue d'une forme sociale abstraite, le rapport d'échange capitaliste. Cette forme sociale est celle de la rationalisation économique. C'est pourquoi, les individus ne cherchant que leurs propres intérêts dans le cadre de cette forme économique comme l'affirme A. Raynauld, en aucun cas leur appartenance ethnique ne devrait intervenir dans cette forme morale idéale⁶ qui constitue ici la forme statistique. Ce qui fait société dans ce cas, ce n'est pas la généralité ethnique des individus, c'est leur généralité économique, c'est-à-dire l'existence des individus en tant qu'échangistes sur un marché. C'est cette généralité que représentent les statistiques économiques.

Il y a lieu, selon nous, d'étendre cette analyse de la mesure économique à la constitution de l'économie comme forme de connaissance. Nous avançons comme hypothèse que la connaissance économique est l'élaboration d'un savoir dont la mesure, définie en termes sociologiques, est cette forme sociale spécifique : le rapport d'échange capitaliste. Il ne s'agit pas pour autant de réduire la connaissance économique à l'idéologie ou de la poser sous le mode du vrai et du faux, mais de définir l'économie, comme le proposait Gilles Houle (1987), comme une forme sociale de connaissance, que nous examinons ici dans sa construction savante. D'où l'ambiguïté d'une troisième voie, mesure d'une forme sociale par une autre, ainsi que le propose, par exemple, la mesure économique de l'ethnicité.

6. La forme morale idéale de la rationalité de l'homo economicus, lorsque l'on se réfère aux écrits d'Adam Smith, notamment à la *Théorie des sentiments moraux*, devient évidente puisqu'à cette époque l'économie politique ne pouvait poser comme naturel ce comportement économique. Voir à ce sujet Boltanski et Thévenot (1987 : 20-25).

Nous pensons que les statistiques économiques des francophones sont la mesure de l'inadéquation de la forme économique à une autre forme sociale de production et de circulation. L'inadéquation est la représentation de la différence constatée du développement de l'économie francophone. Cette différence ne sera définie et interprétée que d'après cette forme économique, nécessairement en termes d'infériorité, de retard, de manque de rationalité, etc. Il en va de même pour l'explication par la dépendance économique qui repose sur une interprétation de la différence comme inégalité économique et qui rend compte du manque de rationalité économique en faisant intervenir des facteurs extérieurs (politiques) à la situation observée. La comparaison entre la description statistique de l'économie et la description sociologique des pratiques économiques francophones nous permettra de faire ressortir ces propriétés de la connaissance économique.

Description statistique de l'économie francophone (1958-1959)

L'inventaire statistique d'André Raynauld comprend deux parties. La première dresse un tableau comparatif de la répartition sectorielle des établissements économiques selon l'ethnie et la seconde examine le secteur où le type de propriété économique est le plus développé, le secteur manufacturier. Ce qui ordonne, en somme, cet inventaire des entreprises québécoises est la propriété en tant qu'expression de la forme économique, c'est-à-dire du caractère plus ou moins concurrentiel de ces entreprises.

L'analyse de la répartition des établissements dans les divers secteurs de l'économie est basée sur la forme moyenne de propriété dans chacun des secteurs et estimée sur la base de la valeur de production, du nombre de travailleurs et du rapport entre ces indices. Raynauld en a dégagé un « pattern » de propriété économique francophone :

Alors que le groupe canadien-anglais compte des entreprises locales, mais aussi nationales et internationales, le groupe canadien-français se confine dans un marché qui ne dépasse pas quelques milles à la ronde. Le contraste est encore plus prononcé si la comparaison se fait avec les entreprises étrangères. Personne, à notre avis, ne peut mettre en doute l'existence d'un décalage ou d'un retard considérable de l'entreprise canadienne-française [...]

Raynauld 1974 : 72

L'entreprise canadienne-française est concentrée dans des secteurs peu concurrentiels, c'est-à-dire s'adressant à des marchés locaux : agriculture, services, construction. Elle est quasi absente des marchés où la forme de propriété est la plus concurrentielle, tels ceux des mines, de la fabrication et des institutions financières.

L'étude du secteur de la fabrication, évalué par Raynauld comme le plus concurrentiel, montre que les entreprises canadiennes-françaises sont concentrées dans des sous-secteurs industriels traditionnels (cuir, bois, textile), où la moyenne des établissements est faible. Les Canadiens français ont tendance à posséder les entreprises de moindre envergure dans chacun des secteurs : « [...] peut-être ne serait-il pas excessif de penser [que les entreprises canadiennes-

françaises] ne dépassent jamais une certaine taille maximum » (Raynauld 1974 : 91). La majorité de ces entreprises se situent hors des grands centres urbains et n'exportent que très peu leur production.

Corrélation entre ethnicité et économie

L'analyse comparée des diverses entreprises selon l'ethnie, à partir des différents indices économiques (productivité, rémunération, coût du travail), permet de préciser les origines de l'inégalité économique entre les entreprises canadiennes-françaises et les autres. L'estimation de la taille par le nombre d'employés accorde une dimension plus grande aux entreprises canadiennes-françaises. Malgré cela, l'établissement manufacturier canadien-français atteint seulement 73 % de la productivité moyenne des établissements québécois.

Une fois décantée la répartition sectorielle de la variation de productivité, l'auteur en arrive à une seconde conclusion, corollaire de la première, qui peut se résumer ainsi : à la question pourquoi l'industrie canadienne-française demeure-t-elle sur le marché avec une faible productivité, la première réponse est qu'elle ne vend pas les mêmes produits que les autres. Mais même dans les secteurs à faible productivité, la comparaison entre le groupe canadien-français et le groupe canadien-anglais révèle un écart dans l'« effet de productivité » de 21,5 %. L'auteur en conclue que si les entreprises canadiennes-françaises sont moins productives, c'est parce qu'elles le sont en soi d'abord, et ensuite parce qu'elles se concentrent dans des secteurs à faible productivité.

Il y a donc association ou corrélation entre la variable ethnique et les variables économiques. Dans le cas des francophones, l'ethnicité correspond à une faible productivité. Comment distinguer les causes des effets ? Est-ce l'ethnicité, facteur culturel, qui cause la faiblesse économique ou l'inverse, le facteur économique qui est responsable du clivage ethnique des entreprises ? Tout en préférant l'explication s'appuyant sur la spécificité ethnique des francophones, c'est-à-dire la langue et l'univers culturel des entrepreneurs, Raynauld note fort prudemment que « dans une étude empirique, cependant, on ne mesure pas des effets et des causes, mais seulement le degré d'association qui existe entre deux ou plusieurs phénomènes » (1974 : 121). Cette étude empirique n'en pose pas moins le débat dans les termes d'une mesure économique de l'ethnicité francophone⁷. Pour nous, ni l'économie ni l'ethnicité ne s'expliquent l'une par l'autre. Il s'agit de deux formes sociales de production et de circulation

7. Dans un texte portant sur les travaux de V. Lemieux (1971), G. Houle (1982) analyse la corrélation observée entre parenté et politique au Québec. Il a réussi à mettre en lumière, en recourant aux analyses complémentaires faites par Lemieux à l'île d'Orléans, que la parenté était une autre forme sociale de politique expliquant ainsi la faiblesse de la « politification » (Lemieux 1971 : 205) (au sens moderne, c'est-à-dire nationale) là où la densité des rapports de parenté et d'alliance était plus forte. L'analyse présente s'appuie sur cette première réflexion méthodologique de G. Houle pour démontrer que l'émergence de relations de nationalité ou d'ethnicité francophones est le résultat d'une redéfinition historique des rapports de parenté et d'alliance comme rapports ethniques, l'ethnicité étant déjà une propriété des relations de parenté et d'alliance.

des produits sociaux et la logique sociale de la seconde ne peut être appréhendée dans les termes de la première.

Afin d'étayer cette hypothèse, nous avons choisi d'étudier les pratiques économiques d'une entreprise qui présente toutes les caractéristiques sociologiques de l'économie francophone (propriété et direction francophones, localisation hors des grands centres urbains, résultat d'un développement endogène francophone, etc.) allant au-delà des seuls indices de l'origine ethnique des propriétaires et du conseil d'administration, et les caractéristiques de la forme économique. Cette entreprise, la plus importante entreprise francophone du secteur de la machinerie, s'est développée successivement à l'échelle régionale, québécoise et canadienne. Ce secteur de nature monopoliste⁸ représente selon les statistiques de productivité de Raynald le seul secteur industriel du XX^e siècle où les francophones affichent des performances de productivité égales ou supérieures aux autres groupes ethniques. Comment expliquer ce contre-exemple, cette absence de corrélation négative entre ethnicité francophone et économie ?

L'étude de ce cas va mettre en évidence la transformation de ce qui est visé sous la variable d'ethnicité, la transformation de ce qu'est l'ethnicité francophone, de sa fonctionnalité sociale⁹. C'est-à-dire la transition de l'ethnicité constituant la forme sociale de l'économie francophone à l'économie comme forme sociale de production, où l'ethnicité existe, mais n'est plus la forme sociale constituant cette production. L'analyse des pratiques économiques francophones permettrait d'observer les propriétés de cette économie dominée, ainsi que le passage des francophones à l'économie dominante au fondement d'une nouvelle économie politique francophone au Québec dans les années 60 (Houle et Hamel 1987). Définie en quelques mots, il s'agit de la problématique qui a guidé les travaux que nous avons menés en collaboration avec d'autres chercheurs (Hamel, Houle et Sabourin 1984) pour reconstruire les propriétés sociologiques des pratiques économiques des francophones au Québec¹⁰.

Description sociologique de l'économie francophone

Dans l'opération de construction de la forme sociale du capital de la compagnie Forano se pose concrètement le rapport de l'analyse sociologique à la connaissance économique. Si l'analyse sociologique vise la saisie des propriétés des relations sociales constituant le cycle industriel de l'entreprise, le bilan

8. Le P.D.G. de la Forano fut le premier président de l'Association professionnelle des industriels canadiens-français. L'entreprise était également membre de l'Institut des convoyeurs et appareils de transmission d'énergie (Power and Transmission Institut du Canada), qui regroupait les plus importantes compagnies du secteur. Celles-ci furent accusées et condamnées à la suite d'une enquête de la Commission des pratiques restrictives qui établit l'existence, depuis les années trente, d'une coalition entre ces entreprises.

9. En termes méthodologiques, il s'agit ici du passage d'une mesure statistique de l'ethnicité à l'analyse de la forme de l'ethnicité. On peut voir ici d'une façon élémentaire la complémentarité d'une méthodologie quantitative et d'une méthodologie qualitative, complémentarité que l'on observe dans presque toutes les sciences (Granger 1988).

10. Cette recherche a été subventionnée par le Fonds F.C.A.R. et le C.R.S.H.

financier en est déjà une synthèse, mais économique. Alors, comment procéder ? La première phase de ce travail fut essentiellement monographique. Le dépouillement des archives (lettres d'affaires et personnelles, comptabilité, rapports de consultants, etc.) et des entrevues ont fourni de l'information sur l'activité industrielle et sur les relations sociales la constituant. Afin de réduire l'ensemble de ces matériaux à un corpus de travail, il fallait élaborer une définition opératoire du capital. Plutôt que de suivre les découpages comptables ou administratifs de l'activité industrielle, nous avons sélectionné des activités qui permettaient de saisir au mieux les propriétés des différents types de relations sociales de ce capital dans son développement, c'est-à-dire dans son insertion dans l'économie québécoise, canadienne et nord-américaine. Nous avons déjà présenté ailleurs l'étude des relations sociales relatives au financement de l'entreprise, qui formaient un espace local et régional (Hamel, Houle et Sabourin 1984, Sabourin 1983). Nous exposerons des éléments de la reconstruction de l'appropriation des marchés de cette entreprise de 1920 à 1960 parce qu'ils permettent d'appréhender le problème que soulève la corrélation constatée entre ethnicité et économie.

Forano inc. est une entreprise concurrentielle, mais l'analyse de la représentation de l'activité par les bilans financiers et celle de l'usage qui est fait du bilan tel que nous avons pu le reconstruire à partir d'entrevues auprès des contrôleurs de la compagnie montre que cette représentation et cet usage relèvent d'une fonctionnalité différente de celle du rendement sur le capital-argent investi.

De 1905 à 1960, malgré une hausse progressive puis vertigineuse des ventes durant la période de l'après-guerre (de un million en 1942 à 50 millions en 1975) ainsi que des surplus relatifs à cette croissance, aucun dividende ne sera versé aux actionnaires, jusqu'au rachat de l'entreprise, dans les années 60, par la S.G.F., un conglomérat mixte (coopérative, entreprise privée, État).

La distinction des profits et des pertes dans les différentes activités industrielles à partir de la comptabilité intermédiaire par secteur de vente laisse toutefois apparaître des secteurs rentables et des secteurs déficitaires, et cela sur de longues périodes. À titre d'exemple, le secteur de la machinerie agricole ne sera pas rentable de 1920 à 1950, malgré qu'un consultant de la banque qui finance la compagnie cherche dès 1925 à imposer l'arrêt des activités de ce secteur (Beïque 1925 : 172-173). Comment une même organisation peut-elle admettre des pratiques à la fois concurrentielles et non concurrentielles, et cela, sur de longues périodes ? Voilà posé le problème en termes strictement « économiques ».

Afin de dépasser cette formulation et de cerner la logique sociale du capital de cette entreprise, nous avons redéfini l'analyse en termes sociologiques. Nous avons reconstruit les pratiques d'appropriation des marchés dans leurs différents moments de réalisation (recrutement et formation des vendeurs, publicité, distribution, échange, service après vente, etc.) en visant les aspects tant matériels que symboliques de ces pratiques économiques et des relations sociales qui en sont constitutives.

Matériaux et méthode pour l'étude de l'appropriation des marchés

Nous avons utilisé une base de données programmable pour sélectionner¹¹, à partir des contrats de ventes et de divers livres comptables, des transactions dans tous les secteurs et procéder à la construction des données. Par des entrevues auprès de comptables mais aussi par l'analyse des catégories de relevés des ventes, nous avons pu établir les ventes qui furent comptabilisées ou non et la façon dont elles le furent. La richesse d'information des anciennes écritures comptables est remarquable. Contrairement aux écritures contemporaines qui se limitent à l'inscription des valeurs monétaires même dans les journaux de ventes, ces registres contenaient un nombre important d'informations sur les individus impliqués dans la transaction, les produits vendus ainsi que les conditions de vente. Avec les changements des procédés comptables, l'information s'amenuise progressivement jusqu'à la fin de la période étudiée.

La confrontation des informations à partir du langage d'interrogation et de programme créé à cette fin a permis d'explicitier les règles d'expertise de terrain portant sur les propriétés empiriques des divers matériaux composant la base de données (Lamaison et Selz-Laurière 1985, Lagrange 1989). Ce travail plutôt long et complexe suggère la pertinence d'une véritable sociologie de la comptabilité qui aurait pour objet l'analyse du rapport entre les relations sociales dans l'activité industrielle et le développement des mesures comptables et de gestion de cette dernière. La possibilité d'étudier différents types de matériaux et d'informations de nature économique ou autre dans une ou plusieurs bases de données mises en parallèle favorise la reconstruction articulée des différentes dimensions empiriques de l'objet et le formalisme des opérations méthodologiques.

Une première analyse de ces matériaux et des entrevues menées auprès d'acheteurs et de vendeurs a porté sur les caractéristiques générales, de l'ordre du matériel et du symbolique, de ces pratiques dans les divers secteurs de ventes de 1920 à 1960¹².

La comparaison des pratiques du secteur de vente le plus rentable, celui de la machinerie industrielle, et celles du secteur le moins rentable, celui de la machinerie agricole, révèle la prépondérance, dans ce dernier cas, de rapports de nationalité. Dans certains cas, ceux-ci recouvrent des relations de parenté et d'alliance. L'espace social fondé par ces relations forme un marché qui comprend l'espace géographique du Québec et les régions francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

-
11. Le langage de programmation utilisé est un dérivé de DBASE IV. Les bases de données ou de connaissance (système expert et langage d'« intelligence artificielle ») sont des langages permettant la manipulation d'informations hétérogènes. La confrontation des informations à propos d'un objet, la définition des propriétés empiriques des divers matériaux ou sources, les capacités de simulation de l'ordinateur, la nécessité de définir en détail lors de la programmation les opérations impliquées favorisent le développement d'un formalisme méthodologique. Il va sans dire que la valeur de « scientificité » du construit tient à la nature des opérations sociologiques faites dans un langage de programmation et ne relève pas de l'usage de l'ordinateur en soi.
 12. Pour une analyse détaillée des pratiques d'appropriation des marchés et du développement de l'économie francophone, voir Sabourin (1989).

Dans le cas des ventes de machineries industrielles, l'analyse des relations sociales a mis en évidence un espace social encore plus complexe, formé à la fois de rapports de concurrence et de rapports monopolistiques, de même que de rapports d'inter-nationalité entre francophones, anglophones et étrangers et des rapports entre anglophones. Le fait que la direction de la compagnie ait ouvert à Montréal une succursale de vente dont le directeur et la majorité des employés étaient anglophones explique-t-il cette productivité, mettant en évidence la corrélation constatée entre ethnicité et économie ? Nous ne le pensons pas. L'analyse du rapport d'échange dans le marché de la machinerie nous permet de découvrir en quoi les relations sociales de nationalité ou d'ethnicité francophones constituent une autre logique sociale de production et non pas une autre rationalité économique qui serait ethnique.

Si les ventes du secteur de la machinerie agricole apparaissent irrationnelles du point de vue financier, c'est qu'elles sont consenties non seulement sur la base d'un financement des deux tiers de la vente, et ce durant plusieurs années, mais encore à un taux d'intérêt inférieur. La reconstitution du déroulement des pratiques de vente et du discours à propos de la vente permet d'analyser comment se transige la valeur monétaire du produit. Plusieurs arguments s'échangent à propos de l'utilité de la machinerie, son usage, le service après vente, etc., mais l'argument principal et le premier énoncé par un vendeur est celui-ci, que nous retrouvons aussi dans la publicité de la compagnie : « Acheter un produit francophone c'est donner de l'emploi à un de ses frères » (Forano inc. 1923 : 5). La logique sociale de ces pratiques est de tendre vers la redistribution plutôt que l'accumulation ; ce qui induit une décapitalisation de l'entreprise, c'est-à-dire la disparition de la forme organisationnelle juridique et économique qu'est l'entreprise privée. Dans le cas des ventes de machinerie industrielle, au contraire, les acheteurs sont des compagnies canadiennes en majorité non francophones, ainsi que des entreprises étrangères à partir des années 30. Les ventes sont faites au comptant (30 jours), et l'appropriation de ce marché est source d'accumulation.

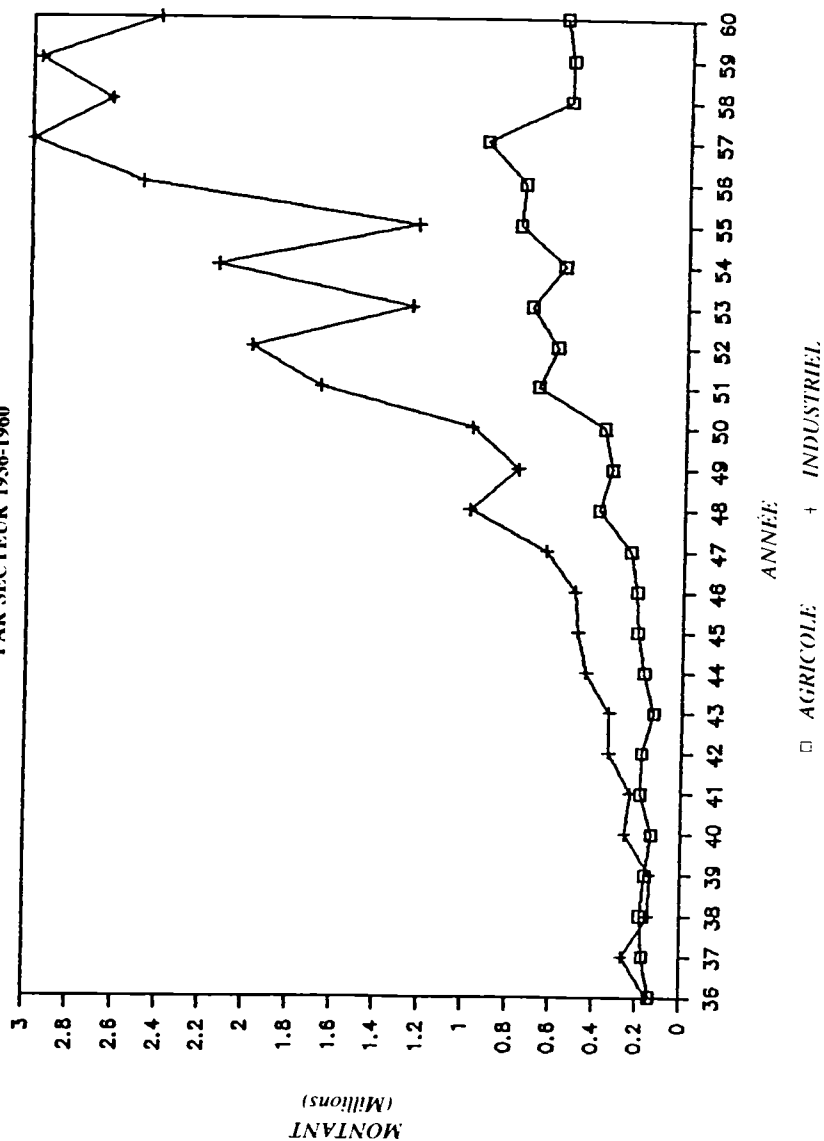
En fait, la nature des opérations de production et de vente (production sous brevets de l'entreprise, production sous licence, réusinage et revente de produits Forano et de produits concurrents) fait aussi état de la différenciation des espaces sociaux constituant le capital de cette entreprise. Les résultats économiques sont tout aussi probants. La croissance continue des ventes du secteur de la machinerie industrielle par rapport à celles de la machinerie agricole devient de plus en plus évidente dans les années 40 (Graphique I) et indique le caractère concurrentiel plus grand des pratiques économiques dans ce secteur sur une longue période.

La répartition en pourcentage des ventes par secteur (Graphique II), considérant les ventes totales de l'entreprise, nous permet de constater le caractère déterminant de l'appropriation du marché de la machinerie industrielle dans le développement historique de la forme économique de Forano inc.

La complexité de ce secteur d'activité et plus généralement de la gestion de cette entreprise recèle la problématique de l'articulation entre différentes formes sociales de production, les éléments d'une transition d'une forme sociale de production à une autre. En ce sens, l'ethnicité francophone n'est pas une

GRAPHIQUE 1

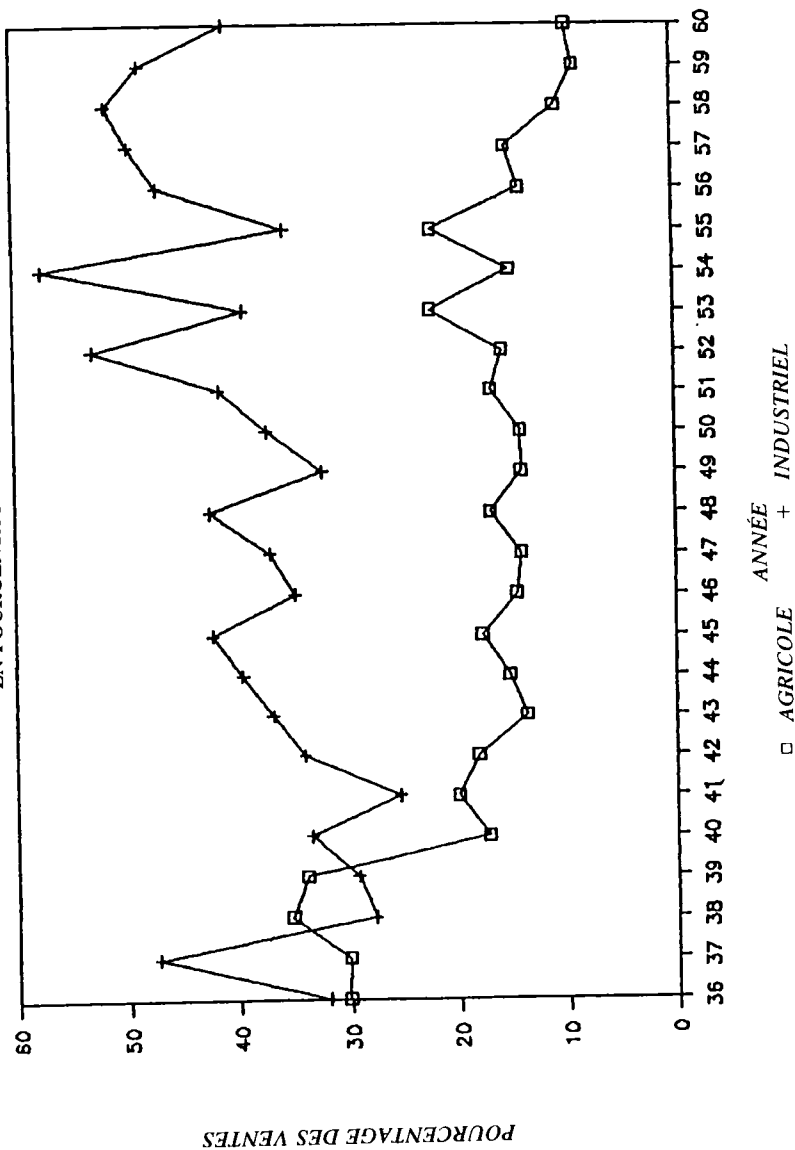
MONTANT DES VENTES DE FORANO INC.
PAR SECTEUR 1936-1960



Source : Bilans financiers Forano inc. 1936-1960

GRAPHIQUE II

RÉPARTITION DES VENTES DE FORANO INC. PAR SECTEUR
EN POURCENTAGE 1946-1960



Source : Bilans financiers Forano inc. 1936-1960

généralité. Le passage d'une mesure statistique à une description qualitative montre les propriétés spécifiques de l'ethnicité francophone, résultat du développement historique de cette société.

Il nous semble inadéquat de définir ces pratiques francophones dans les termes de la forme sociale qu'est l'économie. Il ne s'agit pas de rationalité ethnique et économique ni d'intérêts ethniques. Si ces deux formes sociales d'économie peuvent être dominantes ou dominées, si leurs articulations peuvent être plus ou moins compatibles en raison de leurs propriétés spécifiques, elles ne peuvent se combiner comme une seule forme sociale de production. En fait, l'étude de la gestion de Forano inc. nous permet d'observer l'articulation problématique de ces deux logiques sociales et non pas un seul et même rapport social qui serait la synthèse de ces logiques sociales.

Cela vaut aussi en ce qui a trait à l'intentionnalité des acteurs sociaux : la « rationalité » ethnique n'est pas une rationalité économique. C'est ce qui ressort d'entrevues menées auprès des membres de la direction et des cadres qui ont contribué au financement de cette entreprise ainsi que d'entrevues menées auprès des actionnaires. À la question : « Pourquoi avez-vous investi dans ces entreprises même si vous saviez qu'elles n'étaient pas rentables ? », la même réponse revenait : « Nous avons investi cet argent parce que même s'il ne nous rapportait pas, on savait que ça nous reviendrait d'une façon ou d'une autre ». Cette rationalité n'est pas la rationalité économique qui a comme caractéristique le modèle de la fabrication, une conception réduisant l'action humaine à des moyens et des fins économiques déterminées a priori par les acteurs sociaux. Dans ce cas-ci, les fins restent indéterminées dans la transaction, ce qu'exprime la formule « d'une façon ou d'une autre ». À cet égard, il serait intéressant de pousser plus loin l'analyse de cet « échange » non capitaliste, non économique, pour identifier le mode de circulation des produits sociaux en cause (Racine 1979).

Que l'on considère l'économie comme forme de connaissance ou comme forme sociale, il s'agit, dans les deux cas, d'un même mode d'appropriation de la réalité sociale par la connaissance et dans la pratique. La représentation du social par l'économique postule que les pratiques économiques se résument à l'intervention économique rationnelle. La limite de l'économie comme forme sociale serait cette même conformité, à une époque historique déterminée, entre l'intentionnalité de l'individu à réaliser en pratique ces fins économiques et les propriétés irréductibles de l'action humaine : « L'action humaine projetée dans un tissu de relations où se trouvent poursuivies des fins multiples et opposées n'accomplit presque jamais son intention originelle » (Ramognino 1987 : 212 ; voir aussi Arendt 1972, Gorz 1988).

La limite même de la connaissance économique est celle de l'économie comme forme sociale dont la connaissance économique sous tous ses aspects (comptabilité, savoirs de gestion, science économique) participe comme mode d'objectivation de la pratique : comme mode de régulation de cette pratique. En ce sens, la signification sociologique de la connaissance économique est celle de l'adéquation de la pratique à cette forme sociale spécifique telle qu'elle existe dans une société. C'est ce que semblent indiquer les travaux de M. Granovetter, qui observe, même dans le contexte d'une économie capitaliste où l'économie

comme forme sociale est dominante, que les relations sociales et les réseaux qu'elles forment sont constitutifs de l'activité économique et en déterminent la réalisation (Granovetter 1985 : 487). La description de l'action humaine, même dans le cas d'une économie capitaliste, ne peut se réduire à la description de la rationalité économique élaborée par les acteurs sociaux.

Intentionnalité et mode d'appropriation du « réel »

À partir de l'analyse de la représentation du social que constitue la mesure économique, il nous semble possible de différencier, sur la base de l'objet et des règles qui en sont la construction, la science économique de l'étude de l'économie comme forme sociale. La connaissance économique est une connaissance de gestion du social, qui a pour objet le développement de la rationalité d'une forme sociale spécifique. Les règles de construction du modèle économique posent comme donnée (Granger 1967) cette forme sociale éminemment construite qu'est l'économie. Il s'agit bien, ainsi que plusieurs économistes néo-keynésiens (Jacquemin 1985 : 8) l'ont si justement défini, d'une morale de l'action finalisée, d'un rapport aux valeurs, donc strictement éthique. À titre d'exemple, nous pouvons voir explicitement formulé, dans le développement d'une théorie du plein emploi par les économistes D. Bellemare et L. Poulin-Simon, l'exposé d'une forme sociale de production définie par des valeurs perçues comme étant partagées par la majorité de la population :

L'autonomie économique, le respect des libertés individuelles et la recherche de démocratie économique constituent les principaux fondements éthiques d'une stratégie de plein emploi [...] Or à notre avis, la grande majorité de la population québécoise et canadienne partage ces valeurs et cet objectif [...]

Bellemare et Poulin-Simon 1986 : 268

Les bases axiomatiques d'une connaissance de l'économie comme forme sociale se différencient de celles de la science économique parce que la première a le statut méthodologique d'un construit et non celui de données naturelles ou *ad hoc* ou de valeurs partagées fondant la légitimité d'une forme sociale dont il s'agit de développer la rationalité. Ceci permet de définir la relativité de la réduction des dimensions vivantes, historiques et significantes à une forme qui ne résume en aucun cas la réalité dans son intégrité. Ce rapport entre totalité et forme, que la diversité des pratiques sociologiques permet d'apercevoir sous divers angles, n'est pas seulement opéré par la rupture avec les pré-notions lors de la constitution d'un objet de recherche. Il se manifeste aussi dans les différentes opérations théoriques ou empiriques et dans leurs articulations, comme l'a montré N. Ramognino (1987), dans l'analyse épistémologique des démarches des classiques (Marx, Durkheim et Weber), dont la valeur tient notamment dans chacun des cas à la définition de la relativité de cette connaissance sur la base des opérations méthodologiques qui constituent leur démarche.

Cette différenciation épistémologique des formes de connaissance de l'économie nous semble une hypothèse intéressante pour comprendre le paradoxe marquant l'histoire de la connaissance économique constaté par Gilles Dostaler :

Ce contexte [la transition] éclaire la naissance de l'économie politique classique, et, en particulier, le paradoxe, toujours le même, qui marque l'histoire de l'économie politique. Les fondateurs de l'économie politique classique vivent en effet la plus spectaculaire des transitions parmi celles que nous avons décrites, la naissance du « monde contemporain », dans toutes ses dimensions. Ils expliquent comment hâter cette transition, étant de ce fait très conscients du lien entre le fonctionnement économique et les institutions sociales : [...] et pourtant comme les philosophes grecs, les scolastiques ou les mercantilistes, ils nient la transition en tant que telle, et plus catégoriquement que leurs prédécesseurs. On peut dire que l'économie politique se constitue comme discipline autonome en niant la transition, c'est-à-dire en postulant des lois naturelles de fonctionnement de l'économie.

Dostaler 1983 : 26

Si le rapport entre la science économique et la sociologie de l'économie peut être perçu en terme d'opposition, c'est que la connaissance économique, comme nous avons tenté de le montrer dans le cas de la mesure, de l'analyse et même des problématiques de l'économie, institue et développe la rationalité d'une forme sociale spécifique. D'où l'ambiguïté d'envisager une synthèse des savoirs sur l'économie, contradictoire avec l'objet même de la sociologie et de l'anthropologie économique : la description et l'explication des formes sociales constitutives de la pratique. Il s'agit donc d'une tout autre intentionnalité de connaissance à laquelle correspond un autre mode d'appropriation du social. Cette étude de l'économie comme forme sociale doit nécessairement déconstruire la connaissance économique, tant pour en définir la relativité sociale que son fondement. En fait, l'approfondissement de cette différenciation pourrait-il être une des conditions du dépassement de la conception antagonique de ces formes de connaissance, de la définition d'un nouveau rapport ? Quoi qu'il en soit, le paradoxe identifié par G. Dostaler indique bien en quoi la transition, qu'elle soit envisagée du point de vue de la connaissance ou de celui des pratiques, malgré les difficultés d'appréhension que soulève ce phénomène, peut être un cadre d'analyse privilégié pour poser les enjeux d'une problématique méthodologique de la construction de l'économie comme forme sociale.

Références

AGLIETTA M. et A. Orléan

1982 *La violence de la monnaie*. Paris : Presses Universitaires de France.

ARENDT H.

1972 *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.

BEÏQUE P.

1925 *Rapport d'évaluation de la Fonderie de Plessisville*. Montréal : Banque canadienne nationale.

BELLEMARE D. et L. Poulin-Simon

1986 *Le défi du plein emploi. Un nouveau regard économique*. Montréal : Albert Saint-Martin.

- BOLTANSKI L. et L. Thévenot
1987 *L'économie de la grandeur*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BRAUDEL F.
1979 *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*. 3 vol. Paris : Armand Colin.
- BRENT E.E. Jr.
1986 « Knowledge-Based Systems : A Qualitative Formalism », *Qualitative Sociology*, 9 : 256-281.
- COPANS J.
1988 « Les modèles marxistes dans l'anthropologie économique française : prêt-à-porter ou haute couture ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXIV : 161-176.
- DELEPLACE G.
1979 *Théories du capitalisme : une introduction*. Paris : Maspero et Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- DENIS H.
1980 *L'économie de Marx : histoire d'un échec*. Paris : Presses Universitaires de France.
- DE VROEY M.
1985 « La théorie marxiste de la valeur, version travail abstrait. Un bilan critique » : 31-57, in G. Dostaler et M. Lagueux.
- DOCKES P. et B. Rosier
1988 *L'histoire ambiguë. Croissance et développement en question*. Paris : Presses Universitaires de France.
- DOSTALER G.
1983 « Transition et pensée économique », *Cahiers de recherche sociologique*, 1 : 19-35.
- DOSTALER G. et M. Lagueux
1985 *Un échiquier centenaire. Théorie de la valeur et formation des prix*. Paris : La Découverte et Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- DUMONT F.
1974 *Les idéologies au Canada français (1920-1929)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- FORANO INC.
1923 *La Fonderie de Plessisville. Engins et chaudières à vapeur. Moulin à scies et Boutique à bois*. [Plessisville : Imprimerie Houde].
- FOURNIER P.
1978 « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise » : 135-181, in P. Fournier (éd.), *Le capitalisme au Québec*. Montréal : Albert Saint-Martin.
- GARDIN J.-C.
1988 « L'interprétation dans les humanités : réflexions sur la Troisième voie ». Communication présentée lors de la « Table ronde franco-britannique sur l'interprétation », Cawthorpe House.

- GARDIN J.-C., O. Guillaume, P.Q. Herman, A. Hesnard, M.-S. Lagrange, M. Renaud et E. Zadora-Rio
 1987 *Systèmes experts et sciences humaines : le cas de l'archéologie*. Paris : Eyrolles.
- GARDIN J.-C., M.-S. Lagrange, J.-M. Martin, J. Molino et J. Natali
 1981 *La logique du plausible : essai d'épistémologie pratique*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- GODELIER M.
 1966 *Rationalité et irrationalité en économie*. Paris : Maspero.
 1974 *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*. Paris : Mouton.
 1984 *L'idéal et le matériel*. Paris : Fayard.
- GORZ A.
 1988 *Métamorphoses du travail. Quête du sens*. Paris : Galilée.
- GRANGER G.G.
 1960 *Pensée formelle et sciences de l'Homme*. Paris : Aubier-Montaigne.
 1967 « Épistémologie économique » : 1019-1055, in J. Piaget (éd.), *Logique et connaissance scientifique*. Paris : Gallimard.
 1979 « Y a-t-il des dialectiques internes du développement scientifique ? » : 26-45, in T.F. Geraets (éd.), *Rationality Today. La rationalité aujourd'hui*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
 1988 *Pour la connaissance philosophique*. Paris : Odile Jacob.
- GRANOVETTER M.
 1985 « Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91, 3 : 481-510.
- HABERMAS J.
 1985 *Après Marx*. Paris : Fayard.
- HAMEL J., G. Houle et P. Sabourin
 1984 « Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », *Recherches sociographiques*, XXV, 2 : 189-209.
- HENRY M.
 1976 *Une philosophie de la réalité, une philosophie de l'économie*. Paris : Gallimard.
- HOULE G.
 1982 « Parenté et politique méthodologiques », *Sociologie et Sociétés*, XIV, 1 : 97-111.
 1987 « L'économie comme forme sociale de connaissance », *Sociologie du Sud-Est*, 51-54 : 145-163.
- HOULE G. et J. Hamel
 1987 « Une nouvelle économie politique francophone », *Cahiers canadiens de sociologie*, 12, 1-2 : 42-63.
- JACQUEMIN A.
 1985 *Sélection et pouvoir dans la nouvelle économie industrielle*. Paris : Economica-Cabay.
- KOSIK K.
 1978 *La dialectique du concret*. Paris : Maspero.

- LAGRANGE M.-S.
1989 « Les systèmes experts et la recherche en archéologie et sciences humaines : un point de vue pragmatique », *Documentaliste*, XXVI, 1 : 11-15.
- LAMAISON P. et M. Selz-Laurière
1985 « Généalogies, alliances et informatique », *Terrain*, 4 : 3-14.
- LATOUCHE S.
1986 *Faut-il refuser le développement ?* Paris : Presses Universitaires de France.
- LEMIEUX V.
1971 *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'île d'Orléans*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- LPIETZ A.
1985 *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le tiers monde*. Paris : La Découverte.
- MONTPETIT E.
1921 « L'indépendance économique des Canadiens Français », *L'Action française*, janvier : 4-21.
- NIOSI J.
1978 « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », *Les cahiers du socialisme*, 1 : 12-25.
- PALLOIX C.
1977 *Procès de production et crise du capitalisme*. Paris : Maspero et Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- PAQUET G.
1985 « Le fruit dont l'ombre est la saveur » : réflexions aventureuses sur la pensée économique au Québec », *Recherches sociographiques*, XXVI, 3 : 365-397.
- RACINE L.
1979 *Théories de l'échange et circulation des produits sociaux*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- RAMOGNINO N.
1982 « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et Sociétés*, XIV, 1 : 83-95.
1987 « La rationalisation du social : le symbolique comme enjeu du social », *Sociologie du Sud-Est*, 51-54 : 201-226.
- RAYNAULD A.
1969 « Les problèmes économiques de la province de Québec » : 183-190, in R.-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*. Montréal : Librairie Beauchemin (article d'abord paru en 1959).
1974 *La propriété des entreprises au Québec : les années soixante*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- RIOUX M.
1984 *Le besoin et le désir*. Montréal : Éditions de l'Hexagone.
- SABOURIN P.
1983 *Capital et pratiques économiques : analyse des rapports sociaux au fondement de l'économie québécoise à partir de l'étude d'une entreprise de la région des Bois-Francs*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal.

- 1989 *Sociologie de l'économie francophone au Québec. Analyse de l'appropriation des marchés*. Thèse de doctorat en sociologie. Université de Montréal.
- SALES A.
1979 *La bourgeoisie industrielle au Québec*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- 1985 « La construction sociale de l'économie québécoise », *Recherches sociographiques*, XXVI, 3 : 365-397.
- SWEDBERG R.
1987 « Economic Sociology : Past and Present », *Current Sociology*, 1 : 1-215.
- TAYLOR N.W.
1969 « L'industriel canadien-français et son milieu » : 453-483, in R.-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*. Montréal : Librairie Beauchemin (article d'abord paru en 1961).
- THÉVENOT L.
1987 *Forme statistique et lien politique. Éléments pour une généalogie des statistiques sociales*. Paris : INSEE. Cahier 112.
- WALLERSTEIN I.
1985 *Le capitalisme historique*. Paris : La Découverte.
- YIN R.
1986 *Case Study Method*. Beverly Hills, London, New Delhi : Sage Publications.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Les enjeux méthodologiques de la construction de l'économie comme forme sociale

Devant la proposition de synthèse de la sociologie économique et des sciences économiques, l'auteur prend le parti de différencier les formes de connaissance de l'économie. Il est possible d'esquisser une autre voie, qui envisage dans le même cadre social l'économie comme forme de connaissance et comme forme sociale. Afin de montrer l'intérêt d'une telle approche, l'auteur procède à la description et à l'analyse économique et sociologique de l'économie francophone au Québec. Il en ressort que si la mesure économique permet de saisir l'inadéquation de l'économie francophone à la forme concurrentielle, l'analyse sociologique met en lumière la transformation même des formes sociales dominantes de production : la transition de l'économie francophone.

*The Construction of Economy as a Social Form
Methodological Issues*

Against a proposed synthesis of economic sociology and economics, the author rather distinguishes different forms of knowledge. It is, indeed, possible to consider the economy as both a form of knowledge and a social form, within the same social framework. A description and an economic as well as sociological analysis of Québec's french-speaking economy emphasizes the relevance of such an approach. The author shows that while the economic measurement permits to grasp the inadequacy of the french-speaking economy to the competitive form, the sociological analysis illustrates the transformation of the dominant social forms of production : the transition of the french-speaking economy.

*Paul Sabourin
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7*